

Ce jeudi 12 décembre 2019, le Conseil provincial a voté – à l'unanimité ! – une motion déclarant l'urgence climatique en province de Liège. Une façon de s'engager encore plus avant dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Alors que l'ONU l'a déclarée le 23 septembre, que l'Union européenne lui a emboité le pas le 28 novembre, que des manifestations pour le climat rythment nos weekends, que la COP25 s'achève aujourd'hui à Madrid, ... qui peut ignorer l'importance capitale de franchir des caps supplémentaires dans la préservation de l'environnement ?

La Province de Liège s'est d'ores et déjà engagée dans cette voie – depuis 2015, au travers de son **Plan Climat** –, nombres de ses actions étant désormais dictées par le souci de limiter au maximum l'empreinte écologique de l'Institution elle-même (amélioration des besoins énergétiques de ses bâtiments, approche plus durable, sensibilisation de ses agents, ...) et de l'ensemble de son territoire, notamment en incitant chacun à lui emboiter le pas en la matière.

Ainsi, elle encadre les Communes qui se sont lancées à leur tour dans l'élaboration d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat. En tant qu'entité supralocale, elle est parvenue à fédérer les énergies au fil des campagnes POLLEC 2 et POLLEC 3 : **cette année encore, deux nouvelles Communes, Villers-Le-Bouillet et Remicourt, ont rejoint le mouvement** ainsi initié, ce qui porte à 62 le nombre de Villes et Communes qui agissent ensemble pour l'environnement ! Rien qu'au cours de l'année 2019, cette dynamique se traduit par des réunions de comités de pilotage, de travail technique pour développer des initiatives, de multiples conseils délivrés par le service Développement durable de la Province de Liège, des dizaines d'ateliers théoriques à destination des conseillers en énergie, la collecte de données utiles, l'évaluation du potentiel renouvelable et de la vulnérabilité au changement climatique, la mise en évidence d'actions novatrices, le financement et la rédaction de plans, des fiches actions, l'utilisation des outils mis à disposition, ... Et des ateliers pratiques seront bientôt organisés !

En 2020, une *task force* devrait voir le jour, constituée d'experts issus de divers domaines d'activités, elle se penchera sur des problématiques environnementales sur lesquelles nous pouvons agir en synergie (la mobilité, le télétravail, les énergies renouvelables, l'isolation, ...) pour venir nourrir les plans d'actions de nombreux opérateurs de notre territoire.

Toujours mue par son envie d'aller plus loin, **la Province a aussi rejoint récemment le projet européen LIFE**, un projet d'adaptation au changement climatique par des actions basées sur la nature. Partant de la stratégie européenne « infrastructures vertes », elle propose d'axer sa participation dans le projet par l'amélioration de l'isolation du bâti existant par des techniques d'agriculture urbaine et de verdurisation, par la création de zones humides et plantation d'espèces indigènes et mellifères, par l'installation de ruchers sur des sites provinciaux et communaux en milieu urbain et semi-urbain, par la communication, l'information et la sensibilisation du grand public et des écoles via une grande campagne de communication.

Le 28 février 2019, le Conseil provincial votait la motion « Agissons pour le Climat » qui, dans la foulée de la COP 24, ancrant son intention de soutenir les initiatives de la jeunesse en matière de combat environnementale.

Un nouveau pas est donc franchi, ce jeudi 12 décembre, avec la déclaration de l'urgence climatique en province de Liège.

Plus d'infos sur les actions provinciales en faveur du climat ?

Rendez-vous sur www.provincedeliege.be/agissonsourleclimat